

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 34 (1954)
Heft: 4

Artikel: Les stations thermales françaises
Autor: Roumilhac, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888517>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

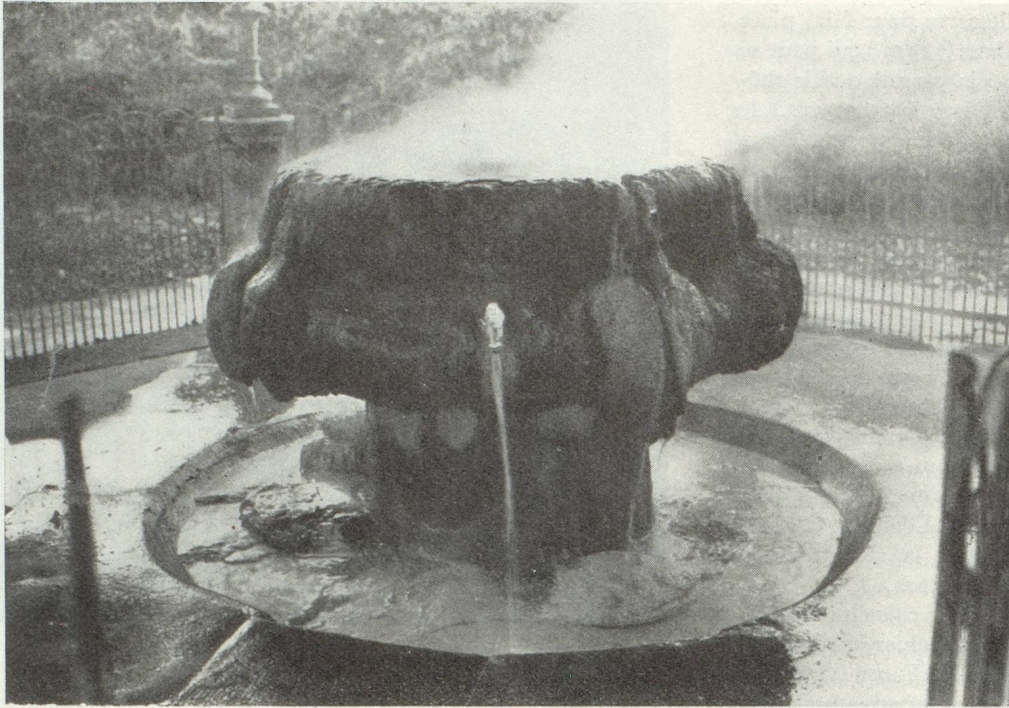
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les sources minérales jaillissent par centaines en France

Les stations thermales françaises

par

Georges Roumilhac

Président du Syndicat national des Établissements thermaux de France

IL existe, en France, une ressource naturelle extrêmement précieuse : c'est le pouvoir curatif des sources minérales qui jaillissent par centaines sur son territoire, plus particulièrement au pied de ses montagnes, et qui ont sur de nombreux malades une action plus favorable et plus durable que beaucoup d'autres remèdes.

Certes, il ne s'agit point de traiter par cette thérapeutique des maladies infectieuses ou des affections aiguës ; mais en dehors de celles-ci, il est des quantités de troubles organiques qui maintiennent le malade dans un état de déficience, et qui sont très efficacement traités par une cure thermale.

On s'en est avisé depuis fort longtemps, et dans maintes stations, l'utilisation de leurs eaux remonte au moins à l'époque gallo-romaine, ainsi qu'en témoigne la mise à jour, ici ou là, de vestiges millénaires. Mais l'empirisme d'autrefois a cédé la place, depuis quelques dizaines d'années, à une application méthodique de la thérapeutique thermale. L'hydrologie a fait l'objet, dans les facultés de médecine françaises, d'un enseignement régulier ; des observations cliniques ont été accumulées,

confrontées, analysées. Des médecins, dont beaucoup sont des savants, se sont spécialisés dans l'administration de cette médication naturelle et les vertus spécifiques de chaque source ont été déterminées avec assez de précision pour que les traitements puissent être adaptés, avec un entier discernement, à chaque cas particulier.

Ainsi est né ce que l'on peut appeler le « thermalisme français ». Et cette expression ne procède pas seulement d'une considération géographique qui tend naturellement à grouper sous ce titre l'ensemble des richesses thermales de la France. Elle exprime encore davantage une conception particulière de l'emploi de ces ressources, conception purement française et très différente de celle qui règne dans d'autres pays.

En France, l'étude scientifique des eaux minérales au cours des cinquante dernières années, se substituant à l'empirisme, a conduit à une spécialisation de plus en plus poussée du thermalisme et l'on y est parvenu à faire de la cure thermale appropriée à l'état particulier du malade, le remède spécifique de telle ou telle maladie, ce qui a augmenté considérablement le succès de cette thérapeutique.

C'est sans doute sur le rhumatisme que l'utilisation des eaux thermales est la plus ancienne et c'est certainement cette spécialité qui compte, en France, le plus grand nombre de stations, telles que Aix-les-Bains, Ax-les-Thermes, Balaruc, Barbazan, Bourbon-Lancy, Bourbon-l'Archambault, Bourbonne-les-Bains, Dax, Evaux, Nérès, Préchacq ou Uriage.

Mais les maladies du foie, de l'estomac et de la nutrition (goutte, obésité, diabète) se soignent aussi depuis fort longtemps dans un grand nombre de stations, comme Brides, le Boulou, Capvern, Pougues, Vals et surtout Vichy, cependant qu'Aulus, Contrexéville, Évian, Saint-Nectaire et Vittel sont spécialisées dans les affections des reins ou des voies urinaires, et que les troubles de l'intestin relèvent plus particulièrement de Barbazan, de Miers, de Châtel-Guyon ou de Plombières.

Les malades des voies respiratoires se traitent notamment à Allevard, à Amélie-les-Bains, à la Bourboule, à Cauterets, à Challes, aux Eaux-Bonnes, à Luchon, au Mont-Dore ou à Saint-Honoré.

Et la gamme des stations thermales françaises compte encore bien d'autres spécialités.

Dans le domaine de la circulation, Royat est la capitale du cœur, Bains-les-Bains rajeunit les artères, tandis que Bagnoles-de-l'Orne, Aix-en-Provence et Barbotan sont consacrées aux phlébites et autres affections des veines.

S'agit-il de dermatoses ? Le malade est alors tributaire de Moliat, de la Roche-Posay, de Saint-Christau, de Saint-Gervais ou de Tercis.

Les maladies des os ou des articulations se soignent à Barèges, à Besançon-la-Mouillère, à Biarritz, à Salies-de-Béarn, à Salins-du-Jura ou à Salies-du-Salat, qui partagent les soins de gynécologie avec les Eaux-Chaudes, Luxeuil, Nérès et Saint-Sauveur.

Enfin, aux maladies du système nerveux on oppose les cures de Bagnères-de-Bigorre, de Divonne, de Lamalou, de Saujon et d'Ussat.

Cette énumération, encore incomplète, met du moins en lumière l'extrême variété et l'extraordinaire richesse des sources thermales de la France et les possibilités de soulagement que celles-ci offrent aux malades.

Georges Roumilhac

